

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 10 fr. aligne; Echos 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

Pour un monopole du sucre

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son ! C'est pourquoi nous reproduisons aujourd'hui l'article de notre excellent confrère Gaston They, dans la « Bataille », et publierons nos réflexions dans notre prochain numéro.

UNE LEGENDE QU'IL FAUT DETRUIRE

LES SPÉCULATEURS SUR LE SUCRE
Comme tout journaliste qui se respecte, notre excellent confrère M. Emile Lacroix, le distingué doyen de la Presse Tunisienne, Directeur de la « Petite Tunisie », lit beaucoup les journaux, jusque et y compris ceux de l'île de la Réunion.

On trouve parfois en effet dans les journaux, même les plus lointains, de précieux renseignements.

C'est ainsi par exemple que notre bon confrère a appris par un journal de l'Abas que la Tunisie avait acheté à l'île de la Réunion 4.000 tonnes de sucre à raison de 1.250 francs la tonne.

On lit dans le dernier numéro de « La Petite Tunisie » :

« Nous lisons dernièrement dans les journaux de l'île de la Réunion que la Tunisie avait acheté 4.000 tonnes de sucre... »

« Où est passé ce sucre qui a été acheté à raison de 125 francs les 100 kilos, soit 1.250 francs la tonne ? Avec les frais de transport et les frais de douane, soit 8 % ad valorem, cela fait environ 1 fr. 50 le kilo. Comme on vend le sucre 2 fr. 70 et même 3 francs le kilo, le bénéfice est sérieux. Qui l'a réalisé ? »

« Quelques marchands, ce qui est intolérable. Puisqu'il y avait bénéfice important à réaliser, c'est le Gouvernement qui devait l'organiser et non ces odieux spéculateurs. »

« Quatre mille tonnes, cela fait 4 millions de francs qui seraient les bienvenues dans nos finances. »

« Qu'en croit, dit-il, le monopole et qu'on les lui achète avant qu'il soit trop tard, et le Gouvernement bénéficierait d'un franc par kilo en le revendissant 2,50, ce qui comblerait en même temps de pite les menages obligés de liarder par ces temps de vie chère. »

Notre confrère a parfaitement raison et nous sommes entièrement d'accord avec lui pour demander à ce que l'on mette les spéculateurs en prison.

« Mais à la condition que l'information soit exacte. »

Et elle ne l'est point.

Il n'est pas entre un gramme de sucre de l'île de la Réunion, nous ad-on répondu au port ou nous avons commencé notre enquête.

Vous entendez ?

Les fameuses 4.000 tonnes ont dû aller ailleurs, mais certainement pas en Tunisie.

Et d'âme !

On nous affirme d'autre part, que la Tunisie est toujours tributaire pour le sucre de la France : tous les sucres achetés même à l'étranger entraînent d'abord en France à l'Etat tout au moins de faire travailler nos raffineries nationales.

Et de deux !

Enfin le sucre arrivant de la Métropole dans la Régence est soumis aux droits suivants :

- 1^o Droit de consommation par quintal 150
- 2^o Taxe de formatage de douane et de dédouanement à l'exportation, soit 125,00 x 3,00 375

100

Au total 150 75

Avant d'il y a peu d'ajouter le prix d'achat nous basant sur le prix indiqué par notre confrère

..... 125

Soit prix de revient en Tunisie

..... 275 75

Et lorsque l'on vend le kilogramme de sucre au détail à trois francs, avez-vous

avec nous en toute sincérité que le grossiste, ce fameux grossiste, que l'on charge par trop à la légère de tous les péchés d'Israël, n'aura pas réalisé de honteux bénéfices.

Si ces chiffres ne suffisent pas à vous convaincre, souvenez-vous qu'il existe à Tunis une Commission des Prix Normaux qui, elle, connaît les bénéfices que font les commerçants.

Voilà donc un canard auquel il fallait couper les ailes.

C'est maintenant fait.

La bonne foi de notre excellent confrère Emile Lacroix a été de toute évidence surprise.

Parlons maintenant des stocks :

On prétend — que ne prétend-on pas à Tunis où Monsieur ON est roi ? — que les importateurs de sucre ont en magasin d'énormes quantités de cette denrée de première nécessité.

Mais on oublie par la même occasion de dire que ces importateurs sont tenus de donner périodiquement au Gouvernement un état de leurs entrées et sorties. Que l'Armée est, elle aussi, tenue au courant presque au jour le jour, pour les besoins de la mobilisation, de la quantité du stock existant, et qu'enfin la Douane et les Contributions ont un droit de regard sur toutes les entrées et sorties.

Ce contrôle bien rigide empêche, à notre avis, toute spéculation.

On dit également que les grossistes auraient spéculé sur des stocks de sucre qu'ils n'auraient pas déclarés.

Comment auraient-ils pu le faire ?

Pendant la durée de la dernière grande guerre et même après, le sucre était monopolisé par l'Etat.

Depuis les négociants achetèrent à l'Etat ce qui lui restait de sucre et à partir de ce moment là, ils fournissent chaque semaine aux Pouvoirs Publics un relevé de ce qu'ils ont en magasin, relevé facilement contrôlable du reste.

Voilà donc une légende qu'il fallait détruire quant aux spéculateurs sur le sucre.

Nous croyons y être parvenus et par des chiffres et par des renseignements puisés à bonne source.

Avant de prononcer à la légère l'anathème sur quiconque, il faut d'abord s'enquérir de sa situation, de son passé et de sa moralité.

Gaston THEY.

MORALE DES TEMPS PRÉSENTS

Molière brossa Philinte et Alceste à une époque où il était encore possible de monter en épingle un homme accommodant et de ridiculiser quelque peu, tout en lui rendant hommage, celui qui ne savait pas être vertueux avec modération. Alceste ne tient plus la rampe, mais le Philinte des temps présents est un cynisme répandu dans la vie publique à un très grand nombre d'exemplaires. Il a conquis avec aisance les plus hauts gradins de la hiérarchie, et sa souplesse autant que sa servilité ont atteint un degré auquel les courtisans du Grand Roi eux-mêmes n'étaient pas arrivés. De tels maîtres sont un bien triste exemple à une période fertile en surprises. Il serait bien désirable que les leviers de manœuvre ne soient pas en ce moment entre de telles mains, car ce sont là, en définitive, de pauvres timorés qui, non contents de donner des coups de barre maladroits, cherchent toujours à trouver autour d'eux des responsables. S'il est humain de se tromper, il est peu généreux de ne pas couvrir entièrement et sans réticences ses subordonnés.

Au cours d'une vie déjà longue, combien n'avons-nous pas entendu, de la bouche de ceux qui détenaient une parole d'autorité, d'impeccables professions de foi que la moindre bourrasque balayait comme fétus de paille. Le véritable courage ne s'affirme en effet qu'en

présence d'un danger certain, quand l'attaque se précise, quand une résistance est à envisager ou que des responsabilités apparaissent. Aujourd'hui on doit être, semble-t-il, Front Populaire cent pour cent, c'est un peu ridicule : au lieu de rechercher des partisans prêts à toutes les capitulations, combien serait-il plus efficace de se préoccuper des caractères : seuls ceux qui ne transigent pas avec leur conscience sont aptes à tenir aujourd'hui comme toujours des rôles de premier plan. Nous avons besoin d'hommes de gauche certes, mais il ne faut pas que ce soient des transfuges, de puillanimes nigauds, ou de misérables valets prêts à toutes les abdications, à toutes les besognes pour conserver leurs charges ou obtenir des avantages.

Le test du courage et de la droiture n'est pas difficile à faire, il suffit de mettre à l'épreuve de temps à autre un certain nombre de ces fiers à bras qui jamais assez à gauche avec le Front Populaire opéreraient une conversion à droite avec la plus grande aisance si par aventure le vent venait à tourner.

Les hommes vraiment forts, les hommes vraiment beaux à travers tous les âges sont ceux qui ont su et qui savent échapper à toute contrainte morale, à tout servage intellectuel, politique et même national pour ne voir les événements et les passions populaires qu'à travers le prisme du bon sens et de la raison adouci cependant par la générosité de leur cœur. C'est à ce titre qu'ils se prêtent loyalement, mais sans servilité aux expériences qu'a inaugurées le Front Populaire.

Depuis qu'il est bon de proclamer qu'il n'y a pas de fascisme, pas de particularisme, pas de raison majeure dictée par l'intérêt d'une caste ou d'un groupement qui soient assez forts pour éteindre à jamais le vieil esprit libéral; ce serait là, du reste, un crime contre nature, car c'est sous l'ombre tutélaire du libéralisme qu'ont pu éclore et se développer toutes ces doctrines qui cherchent désespérément un peu plus de bonheur pour la société humaine.

CIVIS.

L'AFFAIRE THAALBI

Le pourvoi introduit devant la Cour de Cassation, il faut donc attendre que celle-ci ait statué. Telle est la cause du retard apporté dans la solution, mais à qui la faute ? Si, faisant confiance au Conseil de guerre de Tunis, la défense n'avait pas soulevé la question d'incompétence, l'affaire serait aujourd'hui terminée.

— Justement ce matin la *Dépêche Tunisienne* a publié le télégramme suivant :

« Paris, 28 janvier. — Le pourvoi formé par le cheikh Thaalbi, prévenu de complot, contre l'ordonnance du magistrat-rapporteur du Conseil de guerre de Tunis du 10 novembre 1920, a été déclaré irrecevable par la Chambre criminelle de ce jour. »

Il y a tout lieu de croire que ce fameux cheikh va très prochainement comparaître devant ses juges et que cette affaire cessera d'occuper l'opinion publique.

Aujourd'hui Thaalbi rentre à Tunis en triomphateur au milieu d'une foule en délire, plus nombreuse que jamais.

Les temps changent mais Thaalbi a beaucoup vieilli au cours de ces 15 années et il ne porte plus le costume national.

Abonnez-vous aux « Hommes du Jour »

25 francs par an

29, rue Bleue, Paris

Quand la mauvaise foi est érigée en système diplomatique...

Il fut un temps où, pour avoir manqué à une parole donnée, un honnête homme s'estimait déshonoré et recourait alors aux différents moyens en usage pour se laver de cette tare honteuse. Aujourd'hui, le même honnête homme, instruit par l'expérience et encouragé par l'exemple, ne se soucie plus d'avoir, en cédant aux circonstances, en se donnant à lui-même l'excuse de la fatalité, trahi sa foi. N'avoir qu'une parole n'apparaît-il pas désormais le comble de la monotonie ?

On ne sait plus à qui se fier. Nous vivons dans un monde ahurissant où nous apprenons quotidiennement à nous familiariser avec le mensonge, où il est tout naturel que nous fussions roulé par notre meilleur ami. (On se demande même à quel titre il serait notre ami s'il gardait avec conscience nos intérêts moraux et matériels, s'il ne représenterait pour notre confiance en perpétuelle angoisse le risque qui pimente l'aventure).

Les consciences chagrines regrettent sans doute l'époque où le sentiment de l'honneur réglait nos décisions, nos attitudes, nos pensées, nos actes. Il n'est pourtant que de s'y faire. Les escrocs ont actuellement le pas sur les honnêtes gens, puisque ces derniers se laissent aller jusqu'à reconnaître, non sans parfois justifier une secrète et naïve admiration, leur habileté et leur adresse !

D'ailleurs, le mal vient d'en haut.

Et de partout.

Regardons autour de nous, écoutons parler les hommes, lisons les dépêches officielles, nous ne trouvons que des preuves de duplicité, de mauvaise foi.

Tout est truqué pour les besoins de causes dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont trop souvent singulières.

N'a-t-il pas suffi, depuis la dernière guerre, que toutes les nations du monde s'entendent pour se proposer mutuellement de désarmer, pour que les armements se trouvent poussés avec une effrayante frénésie ? La nation qui avait pris l'initiative de cette pacifique proposition ne fournissait-elle pas, dans les usines chauffées à bloc, la moitié des engins meurtriers dont les nations font une abondante provision aux frais des morts futurs ? La proposition pouvait-elle être sincère dans de telles conditions ?

Et nous avons tant d'exemples analogues de mauvaise foi que nous ne savons vraiment plus de quelles plumes se pare la vérité. Cet oiseau rare, dont nous avons perdu l'espèce, cuit, comme l'aigle impériale de Victor Hugo, dans la marmite infâme.

Trouvons-nous cela si naturel ?

Nous n'éprouvons même plus le besoin de démentir les fausses nouvelles ni de commenter les actes de mauvaise foi avec lesquels la diplomatie mondiale agit.

Plus de subtilités, de ces finesses à la Talleyrand, de ces manœuvres adroites dont les diplomates se vantaient autrefois, à juste titre. La mauvaise foi suffit. On s'en sert comme d'un moyen normal de tourner quelque difficulté, de ruser, de gagner du temps. Et nul ne saurait s'en offusquer.

Le plus malin reste celui qui ment le mieux, qui renie le plus aisément sa parole, qui truque le plus habilement la vérité.

Je ne veux pas faire de cas particulier, d'autant qu'il faut bien le reconnaître avec franchise (une fois n'est pas coutume, et je m'en excuse d'avance), nous avons tous, individus et peuples, notre grande part de responsabilité.

Au moment de la campagne éthiopienne, l'attitude ambiguë des nations n'a pas laissé de surprendre les gens de bon sens et de sens moral qui croyaient encore au respect des traités et des engagements solennels. Les événements d'Espagne et les manœuvres de certains gouvernements, « d'une neutralité mystérieusement agissante », ajoutent chaque jour des preuves supplémentaires à notre dossier. Nous ne savons réellement plus où nous en sommes ni à qui nous fier.

Devons-nous, à notre tour, agir comme

les autres, nous orienter vers le mensonge et fouler aux pieds le respect de la parole donnée ?

Les nations semblent prises de vertige. Elles vont, aveuglées, où la misère humaine les pousse, sans contrôle philosophique, sans conscience, sans même garder le respect d'elles-mêmes. On tue, on assassine, on brûle, en même temps que partout on multiplie les déclarations pacifiques, que l'horreur de la guerre est soi-disant enseignée solennellement, que les massacres humains sont mis hors la loi. Et les tueurs, les assassins, les incendiaires, trouvent tout naturellement des complices parmi ceux qui semblaient les plus déterminés à les condamner !

Le tragique de la situation est de ne plus croire à rien ni à personne. C'est avec de tels troubles psychologiques, qui gagnent l'humanité, que l'on finit par accepter l'éventualité des catastrophes, à la souhaiter même. Le mensonge s'étend sur le monde effrayé, paralysé de peur, ravagé de doute, comme une tache d'huile. Et c'est de ce fléau épidémique, de ce choléra intellectuel, que le monde, s'il ne réagit pas — et il en n'est guère capable — disparaîtra, victime de la décomposition spirituelle des individus, des masses, des chefs, avec la collaboration terrifiante des directeurs d'opinion.

R. C. P.

Résister ou céder

On peut dire qu'il n'existe pas beaucoup de pays en Europe où les citoyens aient leur franc-parler, et la France malheureusement n'échappe pas à la règle.

Quand un parti politique est au pouvoir on voit avec stupeur une foule de gens se mettre avec empressement du côté du manche, prendre le ton et chanter des litanies qui certes ne sont pas les leurs.

Pour sauver les meubles, pour jouir quelque temps encore des privilèges acquis, toutes les concessions sont faites à ceux qui parlent en maîtres et font litière de la légalité autant que des principes mêmes de notre constitution civile.

Pourquoi s'étonner dans ces conditions que l'Allemagne en fasse de même puisque l'intérêt supérieur d'un parti domine toujours les règles les plus strictes dont les générations précédentes avaient cru faire des digues solides contre les flots envahisseurs.

La force prime le droit : quand un parti ou quand un Etat devient trop puissant, il ne tarde pas à devenir odieux et la question se pose alors de savoir quelle est la conduite à tenir devant ceux qui un jour ou l'autre risquent de nous écraser sous leurs talons.

En présence d'un adversaire résolu à tirer de sa force le maximum d'avantages, il y a deux méthodes : résister ou céder.

Résister quand on n'est pas le plus fort exige l'esprit de sacrifice et la volonté absolue de ne périr qu'en infligeant de cruelles blessures à son agresseur. Beaucoup d'animaux sauvages ou domestiques arrivent par ce procédé à se faire respecter malgré leur petite taille par des adversaires incomparablement plus forts.

Ceux qui n'ont pas le courage de résister ne peuvent pas, en cédant, espérer un sort meilleur. Bien au contraire, de concessions en concessions ils ne tardent pas à être à la merci de leurs ennemis dont ils n'ont à attendre aucune pitié.

Il y a une certaine lâcheté à céder pour obtenir la paix, et la lâcheté n'a jamais inspiré à personne la moindre pitié. Ceux qui se conduisent sans courage n'ont rien à espérer de leurs adversaires.

Ces propos sont de circonstance, car de quelque côté que l'on se retourne au point de vue social comme au point de vue national on ne rencontre que des énergumènes disposés à user de la violence pour rompre à leur profit l'état de chose existant. Or jamais une révolution n'a réussi par la violence de l'attaque, mais toujours par la faiblesse de la défense et la démoralisation de ceux qui ne pensent qu'à limiter les dégâts.

Les réunions et les cortèges politiques sont interdits dans la Régence

Les manifestations et incidents ont été réduits par la police

Tunis, 17 juillet. Du correspondant particulier de la « Dépêche de Constantine ». Comme à l'accoutumée, relatant les péripéties, incidents d'avant-hier, nous n'avons utilisé que des renseignements scrupuleusement vérifiés.

Le compte rendu publié hier par **Tunis-Soir** est venu confirmer l'exactitude de nos informations.

Notre confrère a pu écrire en effet que pendant toute la journée, une bande d'énergumènes a parcouru les principales artères de Tunis en hurlant et en cherchant querelle aux passants à propos de tout et de rien.

Ces manifestants, dont bien peu semblaient être français et dont l'âge variait de quinze à vingt-cinq ans, circulaient le jour levé en hurlant sur l'air des lampons du Front Populaire.

Nous les avons vus, précise-t-il, jeter le matériel d'un café et lapider une femme qui soupaît au balcon d'un restaurant sous prétexte qu'elle avait levé le bras en criant : « Vive la France » sur son passage.

Nous sommes certains d'exprimer l'opinion de tous les bons citoyens, à quelque parti qu'ils adhèrent, en disant que c'est abusif.

MANIFESTATIONS CONTRE-MANIFESTATIONS ET INCIDENTS DIVERS

A l'issue de la manifestation du P. P. F. des nationaux se formaient en cortège et aux accents de la « Marseillaise » empruntant l'avenue Jules-Ferry, faisant deux files, l'une devant la Résidence Générale, l'autre devant le Cercle Militaire et se dispersaient dans le calme et la dignité à l'appel des dirigeants.

Pourtant d'autres petits groupes de manifestants parcourant les rues de Marseille et de Grèce et nouant les légers barreaux d'agents, en venaient aux moins avec des partisans de politique adverse.

Une colonne de trois cents personnes se précipitait dans les rues de la Kasbah et de l'Eglise dont les devantures s'abaissaient rapidement mais était coupée à hauteur de la rue du Bon Secours.

Rue de Grèce, plusieurs centaines de manifestants de partis opposés étaient maintenus par les forces de police et les agents à cheval évitant ainsi un très sérieux accrochage.

Une autre colonne forte de deux cents manifestants parcourait la rue de Constantine scandant sa marche de la « Marseillaise ».

Dès dix-neuf heures, la Permanence de la rue de Constantine était avisée par téléphone de bagarres qui naissaient en différents points du secteur compris entre les avenues de Carthage, de Paris, et la Porte de France.

A 19 h. 5, premier accrochage, rue de Grèce. Les agents montés déblayaient le terrain.

19 h. 10, le commissariat envoie quelques hommes pour assurer la protection du local du Parti communiste, rue de l'Ancienne Douane.

19 h. 15, Contre-manifestation rue de Grèce. La police barre toutes les voies donnant accès à cette artère où se trouve le local de la C. G. T.

19 h. 30, Mme Nicoud, rédacteur à la Direction de l'Enseignement, croisant un groupe de manifestants nationaux répond à leur « Marseillaise » par un salut le poing tendu et est prise à partie par une femme.

20 h. 10, Devant le « Bar Charentais », avenue de Paris, accrochage entre communistes et manifestants du Front Populaire. Siphons, carafes, vitres brisées, gâteaux renversés. Quelques blessés.

Devant le « Sphinx », légers bagarres auxquelles l'agent Giraud, quoique seul, mit fin grâce à une énergique intervention.

20 h. 20, Des groupes se lapident rue de la Loire.

20 h. 25, L'agent Benizet présente le nommé Fradjil Nahum qui l'insulte, le traitant de lâche et d'assassin parce qu'il conduisit au poste un manifestant, Mani Djenah.

L'agent Terranova, se trouvant de service à l'angle de la rue de Hollande, a été

frappé à coup de bâton et roulé à terre par des manifestants révolutionnaires. L'agent Morin Saint-Ange, lui portant secours est malmené.

21 heures, M. Marcel Delorme, demeurant 10, rue de Marseille, est blessé à la main devant le « Bar Charentais ».

21 h. 10, M. Marcel Lefranc, employé à l'Office des Mutités, passe rue de Portugal. Un des indigènes du groupe contenu par le barrage installé au commencement de la rue de Grèce lui demandant de saluer le poing tendu, et M. Lefranc n'obéissant pas à cette injonction, se denber est frappé d'un coup de matraque à la tête. A l'hôpital.

21 h. 50, Cinq zouaves sont assaillis par une cinquantaine d'indigènes. Deux blessés.

22 heures, L'inspecteur Porte et l'agent Lecoude arrêtent Emilio Colletti et Ahmed ben Hadj Larbi qui se trouvaient aux prises au cours d'une rixe à la Porte de France.

23 heures, Des manifestants de Front Populaire occupent le tronçon de la rue de Grèce où se trouve le local de la C. G. T. refusent d'évacuer les lieux. Une charge les refoule. Les policiers reçoivent des pierres et sont insultés. Les cris de « Vendus ! Assassins ! Trafiquants ! » éclatent. Les éboueurs protègent leur fuite en lapidant le service d'ordre et les voitures passent rue de Portugal. Ils s'égaillent vers le quartier de la gare.

Minuit, Le calme semble revenu.

MINISTÈRE DE LA MARINE PORT DE BIZERTE

DIRECTION DES TRAVAUX MARITIMES

AVIS

d'ouverture d'un concours

Un Concours doit être ouvert pour l'exécution des travaux ci-après :

CONSTRUCTION DE MAGASINS ET D'OUVRAGES MARITIMES A SIDI-ABDALLAH

CONSISTANCE DES TRAVAUX : Ouvrages Maritimes — Terrassements — Voies Ferrées — Hangars et Magasins.

Montant approximatif : 4.750.000 francs

Les Entrepreneurs qui désirent prendre part à ce concours doivent en adresser la demande, par lettre recommandée, à Monsieur le Directeur des Travaux Maritimes à Bizerte et joindre à la demande les pièces ci-après :

1° Déclaration indiquant leur intention de soumissionner et faisant connaître leurs nom, prénoms, qualité, domicile et nationalité.

2° Une note indiquant le lieu, la date, la nature et l'importance des travaux exécutés par le candidat ou à l'exécution desquels il a concouru; l'emploi qu'il occupait dans chacune des Entreprises auxquelles il a collaboré ainsi que les noms, qualités et domiciles des hommes de l'art sous la Direction desquels ces travaux ont été exécutés. Les certificats délivrés par ces hommes de l'art peuvent être joints à la note.

Les demandes accompagnées des pièces mentionnées ci-dessus seront adressées franco à Monsieur le Directeur des Travaux Maritimes, et elles devront lui par-

venir avant le 30 juillet 1937 à 17 heures.

Les personnes qui seront admises par Monsieur le Ministre de la Marine à prendre part au Concours seront informées ultérieurement et directement, par lettre recommandée, de leur admission et recevront à ce moment le devis-programme du concours. Les pièces adressées par les personnes non admises leur seront renvoyées avec l'avis que leur demande n'a pas été accueillie.

Fait à Bizerte, le 2 juillet 1937.
Le Directeur des Travaux Maritimes,
Signé : CORDONNIER.

SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE NAVIGATION POUR L'AFRIQUE DU NORD

Charles SCHIAFFINO & C^e

Siège Social, Exploitation, Armement ALGER

Adr. Télégr. : Navigrad-Alger Bureaux à PARIS : 80, rue Saint-Lazare

Lignes régulières entre les ports d'Algérie, Tunisie et les ports français de la Méditerranée, Corse compris, de 100 à 2000 tonnes, de la Manche et Anvers par vapeurs de 1^{re} Côte

Services réguliers entre tous les ports et places du littoral algérien-tunisien.

S'adresser à M. J. DUPIN, 10 bis, avenue Stéphen Pichon, à Tunis. Téléphone : 87.53.

Pour les Estiveurs A vendre à Saint-Germain

dans le lotissement Planchard près du Casino dans la traversée entre les villes Dautmel et Rozard

trois emplacements de 2 m. 50 sur 3 m. pour cabines de bains de mer

Prix demandé : 2.000 francs pour les trois; une seule, 700 francs.

S'adresser chez M. SARRA, villa Marie-Autoinette, rue de Bretagne à St. Germain.

Cette fois, à votre tour de gagner à la

LOTÉRIE NATIONALE

prenez votre chance!

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira, BLOCH Léon Fils Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École Supérieure d'Alger

Grand Hôtel & G^e Hôtel de France

S. rue Léon Roches TUNIS

Eau courante Ascenseur

12 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Salle pour noces et banquets

J. EYMON Propriétaire

Achetez votre épicerie chez un épicier

AU BON CAOUA

113, Rue de Portugal - Tunis et dans ses succursales

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 10.000.000 de Francs Siège Social à Tunis - Succurs. à Sousse, Sfax et Bizerte Agences : Tunis Agence A, Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba. Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéance, fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle « LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à l'Agent général M. Gustave BESSIS, 1 bis, Rue Es-Sadikia — TUNIS — Téléphone : 04.79

Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»

MOULINS pour blé, orgé, maïs, café, etc... 1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage - TUNIS

Maison Paonessa, Artificier

Rue de Bretagne - TUNIS

Fabrique d'Artifices en tous genres

Entreprise générale des fêtes publiques et privées

Vente et location d'illumination et de décorations

Draperies et tentures de toutes nationalités

Balcons, Lanternes vénitienne, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Banque Franco-Tunisienne

13, rue d'Alger - TUNIS

BON DE CAISSE A UN AN : 4,5 p. 100

BON DE CAISSE A 6 MOIS : 3,5 p. 100

Compagnie de Navigation Mixte

SERVICE D'HIVER

Départs assurés par vapeur grand rapide EL BIAR

Départs de Tunis tous les jeudis à 11 h. du matin.

Arrivées à Marseille tous les vendredis à 14 h.

Départs de Marseille tous les lundis à 12 h. du matin

Arrivées à Tunis tous les mardis à 17 h.

Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.

Agence PEDELUPÉ et PIETRA

René PIETRA Successeur

Office Français Immobilier & Commercial

(35 ANNÉE) « ASSURANCES » (35 ANNÉE)

28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes entre Tunis et Marseille

Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.

Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.

Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

Plus que jamais ACHÉTEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement.....
L'acquisition la plus sûre.....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hamman-Lif

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :

A. Naccache

6, RUE D'ALGER - TUNIS
Téléph. 10.40

DEMANDEZ PATOUT Le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN GASSAR Représentants-dépôtaires 4, Rue de Flandres - TUNIS

LE CHAT NOIR

70°

EAU DE COLOGNE TRIPLE EXTRAIT

Raymond VALENSI

Ingénieur Architecte
TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Rue Al-Djazira, 41

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 m² au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 m². Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

VÊTEMENTS J. BELL

V. DARVAUX réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS

Vêtement Civils et Militaires

Rayon spécial de décorations et insignes

SI-CERGUES LES VOIRONS (Haute-Savoie)

VILLA DE L'ARCHET

à 6 kilomètres d'Annemasse, 12 de Genève. Altitude 750 mètres. Séjour agréable.

La villa de l'Archet est renommée pour sa cuisine et sa bonne tenue. Réduction pour long séjour.

Mme Vve DUCRET, propriétaire.

HOTEL de MONTAUEAN

Haute-Savoie alt. 950 m.

Vue admirable sur région franco-suisse : Lac de Genève et Jura. Forêts. Eau cour. Depuis 28 francs.

Hamman-Lif NOUVEL

Etablissement Thermal Municipal

ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h.

et de 14 h. à 19 h.

Docteur Albert SARFATI

Médecin-Dentiste

Avenue de la Gare - HAMMAM-LIF

Spécialité de travaux américains

Bridges, dents en Or, en Porcelaine

Appareils fixes et démontables

Extractions des dents sans douleurs

- Prix très Modérés -

Maisons recommandées

Maison de santé pour les yeux, dirigée

par M. le Dr Cuénod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun -

Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de

Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisiné réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Uspadrilles Ripoll

Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Combray - 12, rue Es-Sadikia, Tunis.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Brami Frères & Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. GOSSE, BASCONE et MUSCAT

Grande Disillerie Tunisienne

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros

SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI

Récompensés à plusieurs expositions et concours.

Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1906.

DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments

DEPOT : au Port (local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).

BUREAUX : 2, Rue de Marseille - TUNIS - Téléph. : POTINVILLE, Téléph. N° 3 Réseau d'Hamman-Lif.

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobilcil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles - TUNIS - Tél. : 0.47

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés

Registre du Commerce : TUNIS n° 1025

Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère

AGENCES EN TUNISIE

Tunis - Bizerte - Sfax - Sousse

ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS

Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change

Débitance de Lettres de Crédit sur le Monde entier

Emission de Lettres de Crédit et de Chèques Touristiques en Lires Italiennes

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse

Dynamite Gomme A et n° 1. Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus guidé rond - Téléphone 1.39

Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

Lisez chaque semaine.

« VENDEMIER »

le grand hebdomadaire parisien